

# CONSEIL MUNICIPAL DU 27 avril 2026

## PROCES-VERBAL



Le Conseil Municipal, convoqué le 21 avril 2026 par mail avec accusé de réception et accusé de lecture, s'est réuni en salle d'honneur de la Mairie de Linselles le lundi 27 avril 2026 à 19 h 30 pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous, qui a été affiché du 21 au 27 avril 2026 aux entrées (accueil) et sur le site internet de la ville de Linselles.

### **NOMINATION DU SECRETAIRE DE LA SEANCE : M. Alexis CABIÈRE**

---

#### **Présents :**

- Mme Isabelle POLLET, *Maire*
- M. Antony PIRES, Mme Joséphine BROUTIN, M. Dominique SINNAEVE, M. Olivier OSTYN, Mme Fabienne LORENT, M. Grégory MITTENAERE, *Adjoints*
- M. Alexis CABIÈRE, Mme Béatrice FERRANT-PERES, Mme Olivia LEMERSRE, Mme Elisabeth BOUREL, Mme Delphine DEJONCKERE, *Conseillers délégués*
- M. Patrick HELLIN, Mme Christelle CORNARD, M. Philippe VERSAILLE, Mme Nadège DENORME, M. Alexandre VERHELST, Mme Hélène LEJEUNE, M. Pierre-Édouard MARQUET, M. Cyril MANTEZ, Mme Alice REMORY, M. Stéphane FOUCHER, M. Bertrand DUMORTIER, M. Pascal MARESCAUX, M. Jean-Pierre LELEU, Mme Stéphanie ALLEWEIRELDT, M. Bertrand FLORIN, *Conseillers municipaux*

#### **Pouvoirs :**

- Mme Martine PETIT, Adjointe donne pouvoir à Mme Joséphine BROUTIN, Adjointe,
- Mme Justine PERSYN, Conseillère Municipale donne pouvoir à Mme Stéphanie ALLEWEIRELDT, Conseillère Municipale,

**Le quorum est atteint**

---

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12/02/2026 ET 09/04/2026**

- Approbation du procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 12 février 2026
- Approbation du procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 9 avril 2026

**Approuvés à l'unanimité : 29 voix**

## **INFORMATIONS DE MADAME LE MAIRE**

### **LA CULTURE S'INVITE RUE DE LA VIGNETTE – DEBUT AVRIL 2026**

Une œuvre originale, intitulée « Equilibre » et réalisée par Quentin CARNAILLE, a été installée au sein du programme immobilier « Le Fil du Lin » rue de la Vignette. Le choix de cette création a été porté par Bouygues immobilier en concertation avec les élus.

Cette œuvre prend la forme d'un cube de miroir ouvert, signature créative de l'artiste qui reflète son environnement et les passants. En son centre, une sculpture d'acier représente la tour de l'ancien site industriel.

Une création qui rassemble toutes les générations !

Une date d'inauguration est prochainement prévue et vous sera communiquée en temps voulu.

### **LA DEUXIEME EDITION DES FOULEES DE LA SANTE – 9 AVRIL 2026**

Le sport n'est pas en reste et près de 700 élèves linsellois se sont réunis à l'occasion de ce moment festif et convivial. En présence des membres du Conseil municipal, et sur un parcours passant notamment par la Plaine de loisirs, chaque niveau du CP à la 6<sup>ème</sup> a pu courir à son rythme dans une ambiance à la fois bienveillante et motivante. Au-delà de la course, l'objectif était de sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport et de la santé.

Bravo à tous les participants pour leur dynamisme, et aussi aux parents et enseignants qui n'ont pas hésité à accompagner les enfants !

### **UN CONCERT, UNE CAUSE, UNE BELLE SOLIDARITE**

Suite au concert « Electro Chœur Harmonie » du 31 janvier dernier organisé par l'ensemble vocal linsellois Arpèges et l'union musicale de Seclin qui a connu un vif succès, l'ensemble Arpèges a pu remettre le 10 avril un don de 3 000 € à l'Association ISRAAA (Innover, Sensibiliser, Réagir pour l'avenir des Personnes Autistes).

Un grand bravo aux chefs, au président, aux musiciens et aux choristes pour leur performance !

Merci également au public.

### **MUSICALYS ET LES ACCORDEONISTES HALLUINOIS – 11 AVRIL 2026**

Toujours dans l'univers des chorales, le public de la salle Jacques Rémory a pu vibrer le 11 avril au rythme d'un concert exceptionnel de ces deux formations.

En ma présence et celle de mon équipe, Musicalys et les accordéonistes halluinois ont su avec talent mêler leurs harmonies vocales aux sonorités de l'instrument, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

La première partie, consacrée à des morceaux modernes à l'accordéon, a surpris et séduits les spectateurs par son originalité et son énergie.

Un immense bravo à Lara PIRET pour la direction de Musicalys et Silvina TITECA pour celle des accordéonistes halluinois, ainsi qu'à l'ensemble des choristes et musiciens pour cette prestation pleine d'émotions !

### **INAUGURATION DU VEHICULE PMR DE L'ASSOCIATION SENIOR CITE – 11 AVRIL 2026**

Depuis de nombreuses années déjà, l'association Senior Cité accompagne au quotidien les personnes qui en ont besoin. Le 11 avril 2026 a eu lieu à Linselles l'inauguration du véhicule PMR.

En ma présence ainsi que celle de Jacques HOUSSIN, Conseiller départemental, de Vincent LEDOUX, Député, des membres du Conseil municipal, du Crédit Agricole et des donateurs, cette cérémonie a mis en relief une belle chaîne de soutien autour de ce projet porté par Corinne Ostyn.

Merci à Corinne, aux chauffeurs et à l'ensemble des partenaires.

### **PIEGEAGE DE PRINTEMPS DES FRELONS ASIATIQUES**

Afin d'en limiter la prolifération, la ville se mobilise et met à disposition des habitants des pièges spécialement adaptés au printemps, l'objectif étant de capturer les reines fondatrices avant l'été.

Pour information, nos deux ruches communales ont été mises en service le 24 avril avec deux essaims.

### **TOURNOI DE TIR A L'ARC – 25 AVRIL 2026**

La salle Vital Colleit a accueilli ce samedi 25 de 14 h à 17 h un tournoi de tir à l'arc organisé par les Archers Linsellois.

Cet évènement est toujours l'occasion de découvrir une discipline olympique alliant précision, concentration et maîtrise de soi.

Ouvert à tous, ce tournoi a permis aux nombreux visiteurs d'échanger avec les passionnés.

### **JOURNEE DEPLACEMENTS DOUX – 25 AVRIL 2026**

A l'occasion de la journée déplacements doux ce samedi 25 à l'espace Michel DEPLANCKE de 14 h à 18 h, de nombreux ateliers et animations ont été proposés pour promouvoir les moyens de transport respectueux de l'environnement, tels que le minicode, un atelier de réparation de vélos, des rosas et autres surprises.

### **EN ROUTE VERS L'ECOLE, A TROTT, A PIED, A VELO – 28 AVRIL 2026**

Dans la continuité de la journée mobilité douce, la ville organise demain une action de sensibilisation aux déplacements doux en partenariat avec les écoles et collèges de la commune.

Enfin, je vous informe que j'ai été nommée le 10 avril Conseillère déléguée métropolitaine au FSL (Fonds Solidarité Logement).

## ORDRE DU JOUR :

### FINANCES

#### **2026-04-27-01 Compte de gestion de l'exercice 2025**

**Adoptée à la majorité (pour : 24 – contre : 0 - abstention : 5 Pascal MARESCAUX, Justine PERSYN, Jean-Pierre LELEU, Stéphanie ALLEWEIRELDT, Bertrand FLORIN)**

Olivier OSTYN précise que le conseil municipal est appelé à statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire, sur l'exécution du Budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Jean-Pierre LELEU précise que : « Le compte de gestion retrace toutes opérations comptables exécutées par le comptable public, en conformité avec celui de la commune.

Il est évident que contrairement au compte administratif, celui n'est simplement que le miroir des imputations des dépenses.

Pour le contester il faudrait pointer chaque facture avec chaque ligne comptable et si je ne doute pas des bonnes imputations, je pourrai douter des objets et sommes dépensées en certains points.

Je m'abstiendrai donc dans ce vote.... Et pour la petite histoire, si l'on m'a fait remarquer qu'il était délicat de faire voter un compte rendu d'un conseil municipal d'une mandature passée en présence de nouveaux élus ... il en est de même avec ces comptes de gestion et administratif qui sont à voter par de nouveaux élus sur un mandat échu. »

#### **2026-04-27-02 Compte administratif de l'exercice 2025**

**Adoptée à la majorité (pour : 23 - contre : 3 Pascal MARESCAUX, Jean-Pierre LELEU, Bertrand FLORIN – abstention : 2 Justine PERSYN, Stéphanie ALLEWEIRELDT)**

Jean-Pierre LELEU prend la parole : « Alors, je ne vais pas m'éterniser, ni faire un long monologue, juste une rapide explication de choix de vote et de l'argumenter calmement.

Le document fait 219 pages de chiffres et autres imputations comptables, voilà le pavé que représente le compte administratif de Linselles ! ... ça c'est pour celui qui n'aurait pas ouvert la pièce jointe pour s'intéresser à voter objectivement cette délibération.

Et, nous avons eu 12 jours, pour y chercher l'interrogation qui se devrait de se formaliser par une vérification de la pièce comptable et de son imputation qui alimente ses tableaux, d'analyser à la loupe la dépense, le

motif de la dépense, le besoin de la dépense et si, ... il n'était pas possible éventuellement d'en faire une économie autrement !

Alors si en effet, le Compte de gestion est le reflet, des administrations communales et fiscales, il met totalement difficile d'approuver le dit document du compte administratif ! Et pour cause, un certain nombre de ces dépenses réalisées par la majorité municipale ..., ont fait l'objet de remarques et de discussions en conseil, tel que le déséquilibre lié à l'endettement (prêt de 1 400 000 euros) dont l'absence de recherche de subventions laisse une ardoise qui sera loin d'être un loisir ! et je le rappelle encore une fois, je n'ai jamais été contre la plaine de loisir, j'ai été contre le mode de financement de cette dernière et j'invite toute personne dubitative à relire les procès-verbaux.

Et d'ailleurs à ce sujet, j'aimerais rappeler que si comme vous l'avez évoqué en commission finance, vous rejeter la faute de ce manque de recherche de subvention sur une employée municipale, employée, qui à ce jour ne fait plus partie des effectifs ... il est de mon devoir de vous rappeler que vous « Madame le Maire » vous êtes le dernier, la dernière et ultime décisionnaire et garante de ce budget ! et que de n'avoir qu'une subvention de 388 000 euros pour 1 400 000 d'investissements aurait dû vous alerter !

Toujours dans le même esprit de motivation du vote contre le compte administratif, c'est également le manque de transparence sur certaines dépenses ... les vœux par exemple et bien d'autres dépenses que tout au long de l'année 2025, j'ai pointé du doigt lors des différents votes budgétaires ... remarques qui sont d'ailleurs consignés dans les différents procès-verbaux du mandat précédent ... et que je tiens à la disposition de chacun ... et oui, car il me semble qu'il est plutôt difficile de trouver pour un citoyen lambda l'entièreté des procès-verbaux sur le site internet de la mairie, qui ne fait acte que des délibérations ... sans débats ... sans les échanges ... et sans cette transparence qui me semble être le respect de la démocratie, et des élus qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition !

Mais si j'en reviens à ce vote, je pense que vous l'avez compris, je voterai contre le compte administratif de l'exercice 2025 et en appellerai à mes collègues présents lors du précédent mandat d'en faire de même ».

Madame le Maire lui répond qu'il est redondant dans ses interventions concernant la plaine de loisirs et pour la cérémonie des vœux. Concernant celle-ci, elle rappelle que plus de 800 personnes y viennent.

Madame le Maire, comme le veut la loi, se retire de l'assemblée pour laisser part au vote du compte administratif.

### **2026-04-27-03 Affectation des résultats de l'exercice 2025**

Adoptée à l'unanimité

## **2026-04-27-04 Taux d'imposition pour l'exercice 2026**

Adoptée à l'unanimité

## **2026-04-27-05 Budget primitif 2026**

Adoptée à la majorité (pour : 28 – contre : 0 - abstention : 1 Pascal MARESCAUX)

Stéphanie ALLEWEIRELDT questionne le fait qu'il existe des subventions possibles à toutes ces dépenses.

Madame le Maire répond qu'à partir de maintenant aucun projet ne sera engagé sans la recherche possible de subventions.

Stéphanie ALLEWEIRELDT s'interroge sur la signalisation des espaces sans tabac et sur le fait d'enlever ou pas les cendriers aux abords des bâtiments.

Elisabeth BOUREL répond que les cendriers doivent en fait être posés à 10 m des entrées de bâtiments communaux et des parcs recevant des mineurs. C'est prévu. Idem au niveau des arrêts de bus qui comportent un abri.

Jean-Pierre LELEU intervient sur le budget primitif : « quelques interrogations principalement sur les investissements ne fera pas l'objet d'un vote contraire, nous souhaitons en effet donner à la majorité les moyens d'exercer pour 2026 les moyens de ses investissements.

Toutefois, j'apporte à nos collègues ici présents quelques petites informations, les recettes de la fiscalité de la commune sont en nette augmentation de plus de 80 000 euros alors que les dotations de l'état ne sont en baisse que de 1 800 euros. Les produits du domaine et ceux de gestion courante municipale sont en augmentation de 65 000 euros (59000+6427)... certes les dépenses de fonctionnement augmentent de 437 301 euros ... reste encore à démontrer que toutes les économies essentielles sont bien envisagées (exemple les fluides). Pour rappel, nous avons également alerté du réajustement significatif sur cette année de la subvention du CCAS qui entre 2025 et 2026 prend 67 000 euros ! sans oublier notre remboursement de la dette qui représente 12,7% des dépenses d'investissement soit 300 000 euros.

Maintenant, si l'on y regarde de plus près ... en 2025 nous avons fait une trésorerie globale positive de plus de 1 100 000 euros (principalement lié à l'emprunt qui nous a permis de faire de la trésorerie) ... avec un reste à recouvrir de plus de 380 000 euros de subventions liés à la plaine de jeux ... mais également avec un reste à réaliser des projets et dépenses de plus de 480 000 euros ... et nous envisageons en 2026 un montant d'investissement de 1 380 000 euros hors subventions qui cette fois ... on l'espère feront l'objet de bien toutes les recherches de subventions possibles ! donc  $1\ 100\ 000 + 388\ 000 - 480\ 000 - 1\ 380\ 000 =$  reste 372 000 à financer ...pour 2026 !

Juste à préciser que dans ce primitif 2026 ... beaucoup d'attente sont à réaliser de votre programme tel que par exemple les terrains de Padel (dont au passage j'ai pris ma licence par anticipation), les promesses sur le terrain de foot, l'église, le château, la nouvelle salle de spectacle, parking etc etc etc...

Nonobstant, je voterai pour le budget primitif, vous accordant un vote de confiance mais qui n'exclura pas le contrôle et dont vous le savez Madame le Maire, les Linsellois également vous y attendent ».

#### **2026-04-27-06 Subventions aux associations et autres organismes d'intérêt public pour l'année 2026**

Adoptée à la majorité (4 conseillers municipaux n'ayant pas pu prendre part au vote au regard de leur rôle dans les associations)

Jean-Pierre LELEU indique que comme évoqué en commission finance, on ne peut que louer l'aide apporter aux associations Linselloises qui œuvrent pour faire vivre les émotions de nos concitoyens... nous avons également bien noté qu'il est envisagé qu'un nouveau mode de calcul des subventions devrait voir le jour.

#### **2026-04-27-07 Dojo-Tennis – annulation des pénalités de retard à appliquer à la Société Eiffage**

Adoptée à l'unanimité

### **URBANISME**

#### **2026-04-27-08 Prolongation des opérations d'aides pour les travaux de rénovation de façades et d'installation de toits solaires photovoltaïques**

Adoptée à l'unanimité

### **TRAVAUX, CADRE DE VIE, MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **2026-04-27-09 Autorisation de travaux et plan de financement des travaux de l'Eglise Notre Dame de la Nativité**

Adoptée à l'unanimité

Jean-Pierre LELEU voudrait mieux comprendre la délibération par elle-même et demande s'il s'agit de valider le plan de financement.

Madame le Maire précise que la demande de subvention DETR/DSIL doit être complétée par le plan de financement pour permettre l'étude du dossier.

**2026-04-27-10 Aide pour l'achat ou la réparation de vélos et aide pour l'achat de chariots pour faire les courses**

Adoptée à l'unanimité

Stéphanie ALLEWEIRELDT demande si une aide pourrait exister concernant les véhicules électriques.

Madame le Maire propose de porter cette question en commission.

**2026-04-27-11 Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau pluviale**

Adoptée à l'unanimité

**2026-04-27-12 Aide à la destruction de nids de frelons asiatiques**

Adoptée à l'unanimité

Elisabeth BOUREL précise qu'une cartographie existe aux services techniques pour anticiper l'implantation du frelon et, le cas échéant, cibler des actions de piégeage.

**EDUCATION**

**2026-04-27-13 Désignation d'un représentant au sein de la commission « numérique/ENT » du Syndicat Mixte la fibre numérique**

Adoptée à l'unanimité

Mme Joséphine BROUTIN, Adjointe est élue.

1/En Mars 2022, il nous était présenté le projet du Fil du Lin en lieu et place de Peadouce... lors de cette présentation en votre présence Madame le Maire, notre groupe politique de l'époque avait souhaité y voir aménager un parc pour enfants (un simple parc), non prévu au moment de la conception des plans.

L'idée avait été entendue par le promoteur, et d'ailleurs nous en avons fait le rappel lors du conseil municipal suivant, ce que vous aviez alors pris en compte.

Aussi, la question est simple, y aura t'il bien un projet dans ce complexe de 146 logements ?

**Plusieurs espaces paysagers communs avec des éléments type nichoirs, tables de pique-nique, banquettes, noues paysagères sont prévus dans le permis de construire.**

**Ces espaces répondent aux exigences du PLU.**

**La demande de parc pour enfants n'a pas été retenue par le promoteur.**

2/Concernant le 80 bis rue de Castelnau, les riverains s'interrogent sur les potentielles constructions qui pourraient y venir suite à la mise en vente par le commissaire de justice du 6 mai 2026.

Quelles sont les options ? Les risques ?

**Effectivement, une vente aux enchères est prévue le mardi 6 mai à 14 heures pour le bien situé au 80, rue Castelnau.**

**Cette vente concerne les parcelles AI n°137, AI n°139 et AI n°140.**

**Ces parcelles font l'objet d'une réserve « S7 » au PLU 3 : emplacement de réserve de superstructure pour un équipement communal.**

**Le potentiel acquéreur ne pourra donc pas faire de programme immobilier.**

**Toutes ces informations sont consultables sur le site de la MEL – PLU 3.**

Toutes les délibérations signées et visées par la Préfecture sont en ligne sur le site de la ville de Linselles.

**La séance est levée.**

Le secrétaire de séance :

**Alexis CABIÈRE**



Madame le Maire,  
Conseillère Déléguée Métropolitaine,

**Isabelle POLLET**



